



OFFRE D'EMPLOI

1 AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM)

CDD du 25 août 2025 au 19 décembre 2025

Temps complet annualisé

Diplôme, lettre de motivation et curriculum vitae

À adresser à Monsieur le Maire

Avant le mardi 22 juillet 2025

Qualification obligatoire pour le poste : CAP petite enfance (ou CAP AEPE)

MISSIONS ET ACTIVITÉS DU POSTE

1 –Assister l'enseignant sur le temps scolaire :

- ✓ Participer à l'accueil et l'hygiène des enfants,
- ✓ aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie,
- ✓ assister l'enseignant dans la préparation des activités pédagogiques,
- ✓ participer aux projets éducatifs,
- ✓ participer aux sorties scolaires et aux événements de l'année scolaire.

2 –Préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants :

- ✓ Maintenir les locaux, le mobilier et le matériel en état de propreté et de fonctionnement,
- ✓ ranger les salles de classes et d'accueil.

3 –Assurer l'accueil, la surveillance et l'animation des temps périscolaires, avant et après la classe :

- ✓ Accueil des parents et relais d'informations auprès des enseignants,
- ✓ encadrement et surveillance des temps périscolaires le matin et le soir, animation de l'espace ludique, aider les enfants à la prise du gouter,
- ✓ assurer un pointage précis et transmettre les informations.

4 –Accompagner, assister et surveiller le temps de repas et de sieste :

- ✓ Assurer la propreté corporelle des enfants,
- ✓ encadrement des enfants au cours du repas et du temps de récréation,
- ✓ mise en place d'activités adaptées au temps de midi,
- ✓ surveillance des enfants sur les temps de sieste, accompagnement à l'endormissement et aide au lever.

COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES REQUISES

Qualités requises :

- ✓ Goût du travail avec les enfants,
- ✓ sens du travail en équipe,
- ✓ sens de la communication, qualités relationnelles,
- ✓ devoir de réserve, discrétion,
- ✓ esprit d'initiative.

CONDITIONS ET MODALITÉS D'EXERCICE

Qualifications obligatoires pour le poste : CAP petite enfance (ou CAP AEPE).

Amplitude horaire : 7h30-18h00.

Moyens mis à disposition : Matériel nécessaire à la préparation des activités, matériel et produits de nettoyage adaptés, pharmacie.

Contraintes et conditions d'exercice ou spécificités : Travail au sein d'une ou plusieurs écoles maternelles, temps de travail annualisé, congés pris exclusivement sur les vacances scolaires, horaires réguliers et fractionnés avec amplitude variable en fonction des événements (fêtes d'écoles, réunion, conseils d'écoles etc...).

Equipements liés à l'hygiène et à la sécurité mis à disposition : Gants et blouse de protection.

Risques professionnels auxquels l'agent est exposé : Travail dans un environnement à niveau sonore important, posture professionnelle à risque (position basse, activité d'entretien).

Diplôme CAP Petite Enfance (ou CAP AEPE), lettre de motivation et C.V.

À adresser à Monsieur le Maire dans les plus brefs délais

Et avant le 22/07/2025

Par voie postale ou mail aux adresses indiquées ci-dessous

Ou à déposer à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

MAIRIE DU PONTET – 13 RUE DE L'HOTEL DE VILLE – BP 20198 – 84134 LE PONTET CEDEX

TEL. 04 90 31 66 00 – FAX 04 90 31 66 93

E-mail : cabinet-maire@mairie-lepontet.fr